

## Table Ronde sur les risques psychosociaux du 17 décembre 2009

*Cette Table Ronde s'est tenue suite à une demande de la fédération CGT des cheminots et qui a été suivie d'une démarche syndicale unitaire.*

Cette démarche se situe dans un contexte de concertation sur les risques psychosociaux dans les entreprises, demandée par le Gouvernement, suite à de nombreux suicides internes dans de grandes entreprises.

La SNCF n'est pas en dehors de ce problème. Dans la période, même si la Direction de la SNCF essaye de se dédouaner de toute responsabilité, les cheminots souffrent de plus en plus au travail. Certains ont commis des actes irréversibles laissant des familles dans le désespoir et la douleur, ainsi que des collègues dans une profonde tristesse.

La Direction de l'entreprise qui démultiplie ses restructurations avec une politique managériale de plus en plus agressive, en porte une lourde responsabilité.

Dans cette Table Ronde, la fédération CGT des cheminots a rappelé à la Direction de l'entreprise qu'elle ne respectait pas ses obligations d'employeur qui sont d'éliminer les risques et assurer la sécurité et la santé physique et mentale de ses salariés.

L'accord interprofessionnel de juillet 2008 n'est pas non plus respecté sur la suppression des risques dans les organisations du travail.

Nous avons fait savoir, au travers de nos interventions, que nous n'abordons pas cette Table Ronde pour accompagner la gestion du stress par des mesures curatives visant à réparer les dégâts occasionnés par la politique du tout « business ».

### **Propositions faites par la fédération CGT des cheminots, lors de cette Table Ronde, où nous avons exigé que des mesures de prévention soient prises immédiatement :**

- ➔ Demande d'un moratoire de toutes les restructurations envisagées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.
- ➔ Demande d'une évaluation de toutes les réorganisations conduites dans les dernières années, au travers d'une expertise rigoureuse associant les CHSCT et les CE.
- ➔ Demande de l'abandon du projet visant à créer des espaces mobilité emploi au niveau régional et national, avec l'abrogation de tout projet ambitionnant la création de contrats de travail atypiques tels que le travail à la mission ou le télétravail, mais aussi l'appel à volontaires pour déroger au RH 0077.
- ➔ Demande de l'abandon de tous challenges, démarches, conventions ou chartres qui visent à opposer les cheminots entre eux au travers leurs conditions de vie et de travail, la rémunération.

- Demande d'une évaluation exhaustive des relations sociales et du fonctionnement des instances représentatives du personnel, en partant de la réalité quotidienne et du vécu des élus et mandatés.
- Demande de l'ouverture de discussions sur des mesures managériales dont les objectifs seraient atteignables et portés par le plus grand nombre. Cela passe par l'arrêt immédiat de certaines pratiques qui sévissent actuellement.
- Demande de l'ouverture d'un débat pour un management alternatif qui mette les femmes et les hommes au centre des préoccupations, et qui revienne vers des organisations du travail basées sur le collectif de travail et la synergie entre tous les services.
- Avoir de véritables négociations qui passent par le développement de l'emploi pour la transmission de nos savoirs, ainsi qu'une réelle politique salariale.
- Demande de l'ouverture de discussions dans les métiers sur des sujets qui visent à améliorer les conditions de vie et de travail ainsi que la sécurité.
- Demande de l'ouverture de véritables discussions sur notre service médical intégré, dans la proximité pour la prévention et la santé des cheminots.

**LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE NOUS REFUSE LE MORATOIRE  
ET NOUS RÉPOND EN 8 POINTS :**

- ✓ Se mettre en capacité d'anticiper les restructurations avec la mise en place d'un calendrier semestriel.
- ✓ Propositions sur la situation de la surcharge de travail des DPX avec les assistants DPX.
- ✓ Conduite des changements en amont, avec l'information, la gestion des projets et ses conséquences sur les effectifs, la mobilité et les métiers.
- ✓ Relancer l'expression des salariés.
- ✓ Revoir complètement les pratiques managériales (challenges ; concours...).
- ✓ Propositions nouvelles sur l'accompagnement de la mobilité qui est un facteur à risques.
- ✓ Propositions pour associer les CHSCT sur les risques psychosociaux et l'amélioration de leur fonctionnement.
- ✓ Propositions sur la politique managériale dans la prévention de la conflictualité.

**Ces propositions seront affinées et envoyées aux fédérations syndicales représentatives de l'entreprise début janvier 2010, avant la prochaine Table Ronde prévue le 20 janvier 2010.**

**Pour la CGT, nous sommes loin du compte. Les véritables causes qui font souffrir les cheminots au quotidien dans leur travail ne sont pas remises en cause, au travers des premières propositions de la Direction de l'entreprise.**

**Dès janvier, exigeons TOUS ENSEMBLE de véritables réponses à nos revendications pour notre santé au travail.**